

Quatrième Open d'Aubervilliers Bijoy : Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le Quatrième Open d'Aubervilliers Bijoy est un tournoi d'échecs organisé par le Club d'Echecs d'Aubervilliers le dimanche 9 décembre 2018, 153 rue Danielle Casanova 93300 Aubervilliers. Il s'agit d'un tournoi rapide homologué sous le numéro 46325.

Il est ouvert à tout joueur licencié à la FFE pour l'année en cours (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la FIDE. L'inscription est limitée aux 30 premiers inscrits.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1399 pour les vétérans, seniors, juniors,
- 1199 pour les cadets, minimes,
- 999 pour les benjamins, pupilles,
- 799 pour les poussins, petits poussins

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1er juillet 2018. Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 2014).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

L'article A.4 de l'annexe aux règles du jeu concernant le jeu rapide s'applique dans ce tournoi. En conséquence : - Une fois que **10 coups** ont été joués par chacun des joueurs, aucune réclamation ne sera acceptée concernant le réglage de la pendule ou le placement des pièces, sauf si un mauvais réglage de pendule risque d'entraîner un trop grand retard pour la fin de la ronde.

Le premier coup illégal achevé (une fois que le joueur a appuyé sur la pendule) **entraîne une pénalité temporelle. Le second coup illégal entraîne la perte de la partie**, sauf si l'adversaire ne dispose pas du matériel pour mater le roi par aucune suite de coups légaux. **Les roque, prise et promotion joués à deux mains sont considérés comme des coups illégaux.**

Article 3 : Nombre de rondes, cadence et retard

Sept rondes à la cadence de 15 mn + 5s d'incrément par coup. On considérera qu'un joueur qui ne s'est pas présenté devant l'échiquier 15 minutes après le début d'une ronde perd la partie par forfait.

Article 4 : Horaires indicatifs

Vérification des licences : à partir de 13h
Clôture des inscriptions : 13h15
Première ronde : 13h30
Remise des prix : vers 20h

Article 5 :

Droits d'inscriptions :
12€ adultes / 6€ jeunes
La liste complète des prix sera affichée avant la fin de la ronde 3. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix sont répartis au partage intégral.
Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction des points de parties obtenus par les joueurs. (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0). Les *ex-aequo* sont départagés par le Buchholz médian puis par la Performance.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) donne son résultat à la table d'arbitrage. Le perdant (ou le conducteur des noirs en cas de nullité) range les pièces sur l'échiquier.

Les participants sont priés, une fois leurs parties terminées, de ne pas déranger les joueurs qui jouent encore.

Article 8 : Rappels

- Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.
- Les appareils électroniques doivent être éteints. Tout appareil électronique produisant un son pendant une partie entraînera la perte de la partie de son propriétaire.
- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.
- Les joueurs sont tenus d'avoir une attitude convenable.
- Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Les joueurs doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.
- Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

Article 9 :

Le tournoi sera arbitré par Sonia Bogdanovsky, AFO2. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueurs sont tenus de respecter cette décision durant la suite de la partie, ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

Article 10 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre

Sonia Bogdanovsky

L'Organisateur

